

Résultats des entreprises

En 2016, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) se serait légèrement élevé, atteignant 31,7 % en moyenne annuelle après 31,4 % en 2015 et 30,4 % en 2014. Depuis deux ans, les entreprises ont bénéficié de la montée en charge des politiques publiques destinées à soutenir l'emploi – essentiellement le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le Pacte de responsabilité et de solidarité et la prime à l'embauche dans les PME. La baisse du cours du pétrole a également allégé leurs coûts de production. À l'inverse, les salaires réels ont continué d'augmenter plus vite que la productivité apparente du travail, pesant de nouveau sur le taux de marge. Au premier semestre 2017, le taux de marge augmenterait encore un peu, à 31,9 %, notamment parce que les salaires réels ralentiraient avec le regain d'inflation.

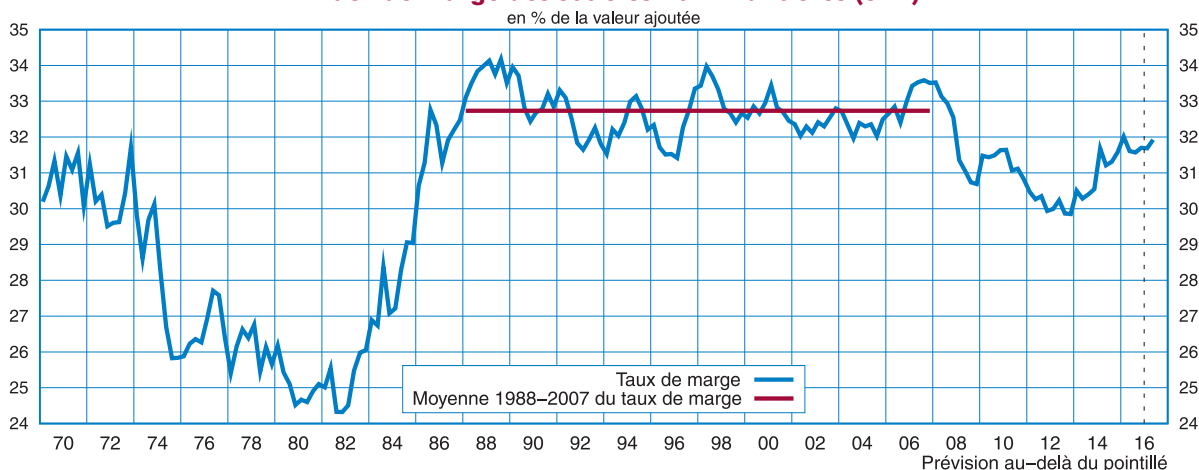
Le taux de marge aurait un peu augmenté en 2016

En 2016, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) se serait un peu élevé (*graphique 1*), atteignant 31,7 % en moyenne annuelle après 31,4 % en 2015 et 30,4 % en 2014. En 2016, il a été de nouveau soutenu par plusieurs mesures visant à stimuler la création d'emploi. En premier lieu, une prime à l'embauche dans les PME a été instituée début 2016. De plus, la seconde phase du Pacte de responsabilité et de

solidarité (PRS) a été mise en œuvre : l'abaissement du taux de la cotisation d'allocations familiales a été étendu aux salaires allant jusqu'à 3,5 Smic à compter du 1^{er} avril 2016. Enfin, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a poursuivi sa montée en charge. L'ensemble de ces politiques aurait contribué à relever ex ante de 0,3 point le taux de marge, après +0,6 point en 2015 (*tableau*). En outre, les « termes de l'échange », qui reflètent principalement les variations du cours du pétrole, se sont de nouveau améliorés en 2016. Ce facteur aurait ainsi amélioré le taux de marge de 0,7 point, un peu moins cependant qu'en 2015 (+0,8 point). En revanche, l'emploi salarié a augmenté quasiment aussi vite que la valeur ajoutée. La productivité apparente du travail a donc nettement ralenti alors que les salaires réels sont restés plus dynamiques. En cumulé, gains de productivité et salaires réels auraient donc pesé pour -0,7 point sur l'évolution du taux de marge (après -0,4 point en 2015).

Début 2016, le profil infra-annuel du taux de marge a été heurté, en particulier dans l'industrie (*graphique 2*), suivant notamment les fluctuations de l'activité via la productivité. Mais à l'été 2016, il était revenu à son niveau de fin 2015 (31,6 %) et fin 2016 il se serait quasiment stabilisé (31,7 %).

1 - Taux de marge des sociétés non financières (SNF)



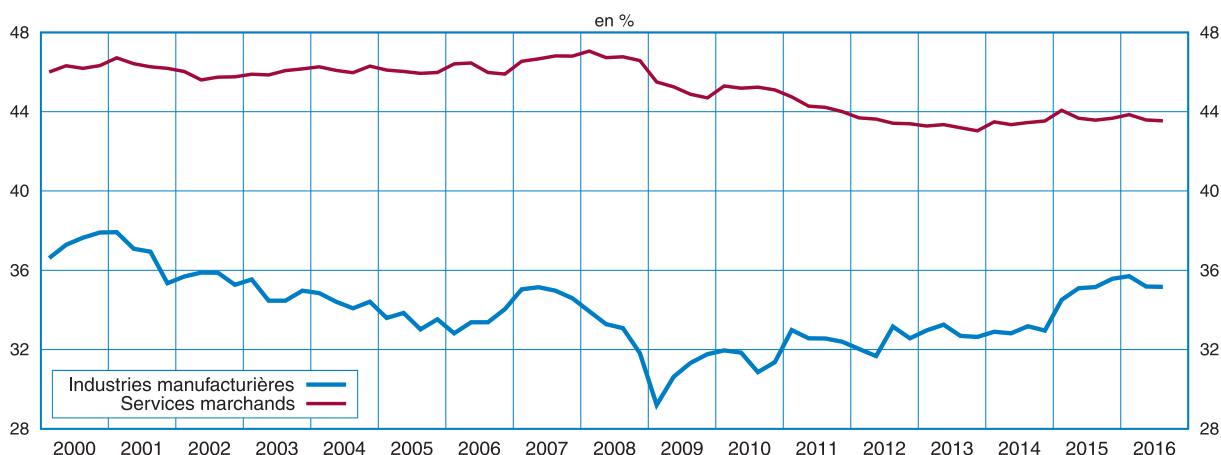
Source : Insee, comptes trimestriels

Le taux de marge s'élèverait à peine au premier semestre 2017

Au premier semestre 2017, les salaires nominaux ne s'ajusteraient pas à la reprise de l'inflation et les salaires réels s'infléchiraient en conséquence. En revanche, les entreprises dégageraient de légers gains de productivité. En cumulé, ces deux composantes contribueraient pour +0,1 point à l'accroissement du taux de marge sur le semestre. En parallèle, la prime à l'embauche dans les PME continuerait de monter

en charge et amplifierait l'élévation du taux de marge de +0,1 point sur le semestre. Cet apport ne serait qu'en partie compensé par la hausse du taux de cotisations employeurs pour la retraite en janvier. Malgré la remontée des prix à l'énergie, les termes de l'échange ne pèseraient pas sur les marges des entreprises car celles-ci augmenteraient de nouveau leurs prix de production. Au total, le taux de marge s'élèverait légèrement au cours du premier semestre, jusqu'à 31,9 % mi-2017. ■

2 - Taux de marge dans l'industrie et les services



Source : Insee, comptes trimestriels

Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % et en points

	2015				2016				2017		2015	2016	2017 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Taux de marge (en niveau)	31,7	31,2	31,3	31,6	32,0	31,6	31,6	31,7	31,7	31,9	31,4	31,7	31,9
Variation du taux de marge	1,1	-0,5	0,1	0,3	0,4	-0,4	0,0	0,1	0,0	0,2	1,0	0,3	0,1
Contributions à la variation du taux de marge													
des gains de productivité	0,5	-0,1	0,1	0,1	0,4	-0,4	-0,1	0,0	-0,1	0,2	0,8	0,2	0,0
du salaire par tête réel	-0,5	-0,1	-0,3	-0,3	-0,4	0,0	-0,1	0,0	0,1	-0,1	-1,2	-0,9	0,0
du taux de cotisation employeur	0,3	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,3	-0,2	0,4	0,4	0,4	-0,2	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,8	0,7	0,0
d'autres facteurs	0,6	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5	0,3	0,2

Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du salaire moyen par tête réel (SMPT/Pc) et du taux de cotisation employeur (W/SMPT, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le CICE¹.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{W \cdot L}{Y \cdot P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \cdot \frac{W}{SMPT} \cdot \frac{SMPT}{P_c} \cdot \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

1. Le CICE réduit l'impôt sur les sociétés, mais la comptabilité nationale l'enregistre comme une subvention aux entreprises, comme le recommande le Système européen des comptes dans sa dernière version (SEC 2010).

Source : Insee